

Hôtel communautaire  
2, rue Blaise-Pascal  
83310 Cogolin

Tél.: 04 94 55 70 30  
Fax : 04 94 54 56 39  
Email : contact@golfe-sainttropez.fr

[www.golfe-sainttropez.fr](http://www.golfe-sainttropez.fr)

**Pôle Aménagement du territoire**

Chargé de missions Aménagement du Territoire  
Julien BENMAMAR - Tél : 04.94.55.78.32  
jbenmamar@golfe-sainttropez.fr

Nos réf. : VM/JP/DB/PR/JP 2024-1535

Cogolin, le 10 octobre 2024

Objet : Avis sur le projet arrêté de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Croix-Valmer

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 8 juillet 2024, vous avez saisi la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez pour avis sur le projet arrêté de révision du PLU de la Croix-Valmer au regard de la compatibilité de celui-ci avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Comme évoqué dans mon courrier d'observations du 26 février 2024 faisant suite à la réunion des Personnes Publiques Associées organisée avant l'arrêt du projet, et après examen du dossier que vous m'avez transmis, il apparaît que le projet de PLU est compatible avec le SCoT et son chapitre individualisé valant Schéma de mise en valeur de la mer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice-Président  
délégué à l'Aménagement du Territoire,

Jean PLÉNAT

